

La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – mars 2022 – Edition n°22

La guerre en Ukraine déstabilise la paix dans le monde, comme l'équilibre économique et militaire. La géopolitique est mise à mal depuis le début de ce conflit.

Chaumes-en-Brie se mobilise et s'inscrit dans l'élan de solidarité envers le peuple Ukrainien. Je veux remercier l'ensemble des personnes qui ont fait des dons pour les réfugiés ainsi que les bénévoles qui sont spontanément venus nous aider.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux deux premières familles ukrainiennes qui ont trouvé refuge dans notre commune et également saluer l'initiative de la communauté de communes Brie des rivières et Châteaux, par l'intermédiaire de son président M. Poteau, qui va acheminer un camion de dons de produits de première nécessité jusqu'à notre commune jumelle en Pologne, KRZESZOWICE

Ce conflit occulte, dans l'actualité médiatique, la crise sanitaire qui s'éternise et qui, malheureusement, n'est peut-être pas encore derrière nous. Elle nous a obligés à annuler des manifestations auxquelles, je le sais, vous êtes attachés, privés depuis trop longtemps de ces moments de partage. Soyez assurés que je suis le premier à le regretter, mais le principe de précaution doit prévaloir.

Je ne peux que vous inviter, à nouveau, à la prudence dans ce domaine pour éviter de revivre les contraintes sanitaires dont nous avons ressenti l'impact cet hiver.

A ce propos, je tiens à saluer le travail exemplaire de l'ensemble du corps enseignant des deux écoles de Chaumes ainsi que celui de l'ensemble du personnel communal qui ont permis, par leur abnégation, de pouvoir garder les écoles et les services périscolaires ouverts pendant toute cette période. J'ai également une pensée particulière pour Mme Darras, notre pharmacienne, qui a réalisé les tests Covid sur les enfants chaque fois qu'il y avait un cas contact, afin qu'ils puissent retourner à l'école le lendemain.

Dans un tout autre registre, l'année 2022 sera chargée par les différentes opérations électorales : les élections présidentielles en avril et les élections législatives dans le courant du mois de juin.

Je souhaite que les débats soient à la hauteur des enjeux auxquels les Français sont confrontés. Ces élections seront en effet déterminantes pour l'avenir de notre pays et je vous invite à venir voter massivement.

Je vous laisse découvrir cette lettre du maire, et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.



Votre maire

François VENANZUOLA

PLU : ouverture de l'enquête publique

L'enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme se déroulera durant 35 jours entre le 30 mars et le 3 mai 2022 inclus.

Les modalités de participation sont indiquées dans l'avis d'enquête publique distribué dans chaque boîte à lettres.

Pour tout renseignement complémentaire,
la mairie est à votre disposition
au 01 64 25 00 00, service urbanisme.

Manifestations à venir

Samedi 2 et dimanche 3 avril :

Bourse aux vêtements d'été au foyer rural.

17 avril 2022

Chasse aux œufs de Pâques, organisée par la mairie et le club 7 à 77 dans le parc de Meaux (détails page 3).

Dimanche 22 mai 2022 :

Un dimanche au parc de Meaux : co-organisé par le Foyer rural et Chaumes sans frontière : fête des plantes, brocante jardin, marché d'ici et d'ailleurs.

Dans ce numéro



- ▶ Forte mobilisation pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens
- ▶ Ça s'est passé à Chaumes
- ▶ Des nouvelles de la fibre optique
- ▶ Les activités de printemps
- ▶ Forum du handicap "Handiscuter"
- ▶ Zoom sur le centre de première intervention de Chaumes
- ▶ La voix de l'opposition

PUBLICATION DE LA MAIRIE
DE CHAUMES-EN-BRIE
PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE
www.chaumesenbrie.fr
 Mairie de Chaumes en Brie



Les images des Ukrainiens fuyant leur pays pour échapper à l'horreur d'une guerre qu'on ne croyait plus possible en Europe au 21^e siècle, nous ont saisi d'effroi et de compassion. Un élan de solidarité s'est aussitôt organisé pour faire parvenir aux pays d'accueil des réfugiés des produits de première nécessité.

Les Calmétiens se sont massivement mobilisés. Trois collectes ont été organisées sur 5 jours, début mars et un nombre impressionnant de cartons a rempli l'ancien local du CCAS. C'est un camion de la Protection civile qui s'est chargé de les acheminer à destination.

Cette fois encore, les Calmétiens ont fait preuve de générosité. Il faut aussi souligner l'aide efficace qu'ont apporté un certain nombre d'entre eux, à chaque collecte, pour trier et ranger la quantité impressionnante d'articles collectés.

De son côté, le conseil municipal avait décidé d'un don en espèces de 600 €. Il a été utilisé pour acheter des produits car le maire de Krzeszowice a fait état de ruptures de stock.



Parallèlement, le maire a pris contact avec son homologue de notre commune jumelle en Pologne, Krzeszowice. Apprenant qu'elle accueillait de nombreux réfugiés, la municipalité a organisé une autre collecte, dimanche 20 mars, avec l'association "Chaumes sans frontière" pour recueillir le matériel et les produits permettant de répondre à leurs premiers besoins. Alertée, notre communauté de communes Brie des rivières et châteaux a proposé de se charger d'envoyer un camion pour transporter les dons en Pologne.

Signalons enfin que des Calmétiens ont commencé à accueillir des familles réfugiées.

Si c'est également dans vos intentions, signalez-vous à la mairie qui fera tout ce qui est en son possible pour vous aider, tant pour les démarches auprès de la préfecture que pour une aide matérielle (vêtements ou autres).



Ça s'est passé à Chaumes

Soirée "la Voie Lactée"



L'association Calma-en-Scène a organisé le 5 mars dernier une soirée artistique au Foyer rural. Intitulé la "Voie Lactée", cet événement tout public plongeait les spectateurs "sous les étoiles" et mettait en avant trois artistes musicaux. Entre les concerts, la Calminette proposait gâteaux et boissons chaudes. Une exposition d'une artiste plasticienne était à découvrir et l'on pouvait également prendre part à une fresque participative.

Brocante maison et vaisselle

Après une absence de deux années, due à la situation sanitaire, se tenait dimanche 13 mars au Foyer rural, la brocante annuelle organisée par l'association Chaumes sans frontière. Le thème attire traditionnellement de nombreux exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous pour renouveler leur matériel ou faire "la" trouvaille sortie d'un grenier.



Des nouvelles de la fibre optique

Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'arrivée de la fibre optique. Les boîtiers ont en effet été posés mais les travaux de câblage, entrepris par l'entreprise délégataire, qui devaient se terminer en novembre/décembre 2021 pour les tranches 1 et 2 et en mars/avril 2022 pour la tranche 3 (*) ont pris du retard pour des raisons techniques et conjoncturelles (confinements et pénurie de semi-conducteurs).

Actuellement, tant la communauté de communes, dont c'est la compétence, que l'entreprise délégataire, dont nous sommes dépendants, ne peuvent nous indiquer un délai certain. Il faudra malheureusement attendre encore quelques mois (probablement fin d'année et début 2023) pour que notre commune soit enfin dotée d'un moyen performant d'accès à Internet. C'est d'autant plus dommageable, que nous avons pu négocier, en 2018, que l'échéance, initialement prévue en 2024, soit avancée.

(*) voir la carte du déploiement dans la lettre du maire n°16.

Activités de printemps



Concours de Pâques
Représente Pâques selon ton imagination

Conditions
Inscris ton nom, prénom, âge, et adresse au dos de ton dessin.

Dépose ta réalisation au plus tard lundi 11 avril au soir.
- envoie la photo par mail à inscription@chaumes-en-brie.fr

Soit
- demande à tes parents de déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie.

Récompenses
6 réalisations recevront un premier prix (3 maternelles et 3 élémentaires)
Tous les participants seront récompensés

Chasse aux œufs de Pâques le 17 avril



Ouverte aux enfants jusqu'à 12 ans, au parc de Meaux entre 10 et 12 heures. Le club 7 à 77 organise un jeu concours "chercher l'intrus", doté de 8 prix (4 maternelles, 4 primaires).



VACANCES D'AVRIL DU CDA !
(Coin Des Ados)

Enfants nés entre 2007 et 2010
(inscription en mairie)

Atelier de prévention réseaux sociaux et initiation photo
Mercredi 27 avril / 15h00 – 21h00
Sensibilisation aux risques d'internet et initiation photo avec **Paul ROBEIN**
Soirée avec repas kebab et frite maison !

Atelier BRICOLAGE EN PALETTE
Mercredi 4 mai / 15h00 – 19h00
Construction en palette de carrés de potager pour le projet de l'école élémentaire de Chaumes-en-Brie (prévoir une tenue adaptée pour bricoler)

Informations supplémentaires par mail : clsh@chaumes-en-brie.fr ou 06.85.40.37.09

Forum du handicap "Handiscuter"



La 3^e édition du Forum de l'orientation Handiscuter, organisé par l'Association Meuphine le samedi 12 mars à Tournan-en-Brie a tenu toutes ses promesses !

Près d'une trentaine de structures étaient représentées, et ont permis à environ 300 visiteurs de rencontrer des professionnels comme la MDPH, les Pôles Autonomie Territoriale (PAT), la CAF, l'Arpejeh, des ESAT, des IEM, ...

L'Association avait aussi, pendant cette journée, organisé deux tables rondes : une le matin (animée par les PAT) sur le parcours handicap, et une l'après-midi sur la vie affective et la sexualité des personnes handicapées (animée par L'Association Crédavis).

Les bénévoles de l'association Meuphine, qui œuvre pour l'inclusion des jeunes en situation de handicap, ont travaillé pendant un an pour permettre que cet événement, unique dans notre département, puisse se tenir.

Ce Forum est destiné à faire connaître aux personnes en situation de handicap de tous âges et à leurs aidants, toutes les possibilités qui leur sont offertes dans notre département et, ainsi, les aider à avancer dans leurs parcours de vie, qui sont souvent des combats de tous les jours.

Un point collecte de bouchons en plastique est mis en place au Foyer Rural de Chaumes : n'hésitez pas à les collecter et à les déposer aux heures d'ouverture. Ils seront recyclés au profit des personnes en situation de handicap.

Pour toute information concernant l'Association Meuphine, vous pouvez vous rendre sur le site internet de l'association (<https://association-meuphine.fr>),

ou contacter Camille Etourneau, Calmétienne et conseillère municipale, par mail à assomeuphine@gmail.com.

MDPH : maison départementale des personnes handicapées. **CAF** : caisse d'allocations familiales, **Arpejeh** : Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés. **ESAT** : établissement et service d'aide par le travail. **IEM** : institut d'éducation motrice.

Zoom sur le centre de première intervention de Chaumes

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Seine et Marne a fêté l'année dernière son 50^e anniversaire. C'est l'occasion de mettre à l'honneur le CPI (centre de première intervention) de Chaumes qui existe depuis 150 ans et qui complète, comme dans une vingtaine de départements, le système de secours d'urgence placé sous la responsabilité des services départementaux d'incendie et de secours.

Il fonctionne, comme 85% des services de secours en France (seules les villes de Paris et de Marseille disposent d'unités militaires), avec des sapeurs-pompiers volontaires qui, le plus souvent, associent engagement volontaire et activité professionnelle. Ils sont actuellement au nombre de 15 dont 12 actifs et 3 en formation.

Depuis quelques années il n'intervient plus directement sur les incendies, mais le SDIS devrait le doter en 2023 de moyens d'alerte. Il est en effet important et rassurant pour les Calmétiens d'avoir un service de proximité et d'appui mobilisable dans l'urgence.



C'est dans ce but qu'ont œuvré, notamment, le lieutenant Guerreau pendant 26 ans et le lieutenant Morineau pendant 23 ans.

Certains élus, dont particulièrement le regretté Charles Ughetto et l'ancien maire Jean-Claude Simon ont fortement contribué au maintien du centre, ainsi, bien sûr, que Jean-Paul Bonvoisin, maire adjoint qui assure depuis de nombreuses années, "l'encadrement" municipal du CPI. Cette structure communale ne peut perdurer qu'avec le soutien actif des élus et des habitants.

Il est difficile de rendre compte de toutes les interventions marquantes de l'équipe. Pour illustrer la variété de leurs missions, citons toutefois deux « faits d'armes » particuliers.

En août 2005, les colonnes du Parisien ont fait honneur aux pompiers de Chaumes, félicités pour leur lutte contre l'incendie, œuvre d'un pyromane, qui a ravagé 3500 ballots de paille à la ferme d'Arcy.



En septembre 2008, sauvetage d'un cheval tombé dans l'Yerres, chemin du Pré Martin et complètement enlisé. Après 3 heures d'efforts, avec les conseils d'un vétérinaire, une grue a pu ramener le cheval, préalablement anesthésié, sur la terre ferme.



De nouveaux volontaires désireux d'intégrer et de faire évoluer le CPI seraient les bienvenus. Si vous êtes intéressés, envoyez un mail à l'adresse suivante : amicale.pompiers.chaumes@gmail.com

ou prenez contact avec le chef de centre, Ludovic Pichon ou avec Jean-Paul Bonvoisin à la mairie. Les pompiers de Chaumes comptent sur votre civisme et votre solidarité.

La voix de l'opposition

Article demandé à Camille Etourneau